

> GESTION DES RISQUES : ENCORE DES AMÉLIORATIONS ATTENDUES AVANT LA MISE EN ŒUVRE

À la veille d'une nouvelle réunion de la Commission de Développement des Assurances Récoltes (CODAR), la Commission Gestion des risques de la FNSEA s'est réunie le 6 décembre dernier pour discuter des derniers projets de textes. Dans les dernières versions, force est de constater que nos demandes d'évolution n'ont pas été entendues pour le moment, qu'il s'agisse de la révision des barèmes de prix assurés subventionnables ou du maintien des pertes de qualité actuelles. Des précisions ont été apportées concernant la désignation de l'interlocuteur agréé, qui devra être désigné par l'agriculteur sur une plateforme FranceAgriMer, opérationnelle à partir du 15 janvier et jusqu'au 31 mars. Les discussions sont donc loin d'être terminées et l'AGPM, aux côtés de ses partenaires des filières de grandes cultures et de la FNSEA, continue à défendre ses priorités pour que cette réforme de l'assurance, qui rentre en vigueur le 01/01/2023, soit un réel succès. *Contacts : Noëlle Poisson et Perrine Attard*

> SEMIS 2023 : OBTENTION DE DEUX DÉROGATIONS

Quelques jours après le Congrès et l'échange avec le Ministre, l'AGPM a obtenu deux décisions d'autorisation dérogatoire 120 jours. L'une concerne la solution Lumiposa pour le traitement des semences de maïs grain et de maïs fourrage afin de protéger les semis des attaques de géomyze pour les parcelles situées dans les régions Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire. Cette dérogation permet, pour la 3^{ème} année consécutive, de pallier une impasse technique vis-à-vis de ce ravageur. L'autre dérogation concerne l'Influx Quattro pour le traitement des semences de maïs semence, maïs doux et maïs pop-corn. Cette décision, en réponse à la demande portée par l'AGPM et soutenue par la FNPSMS, était très attendue pour éviter les préjudices liés aux fontes de semis et aux hétérogénéités de peuplement fréquemment observées ces deux dernières années. *Contact : Sabine Battégay*

> JOURNÉE FILIÈRE MAÏS DOUX 2022 : RETOUR À UNE ÉDITION EN PRÉSENTIEL

La « Journée filière » maïs doux s'est tenue vendredi 9 décembre à Montardon et a réuni une cinquantaine de personnes autour de deux moments forts : la présentation des résultats du programme technique maïs doux, le matin, et l'Assemblée Générale AGPM MAÏS DOUX, présidée par Jean-Paul Lataste, l'après-midi. Lors du Comité technique une part importante des échanges a été consacrée à la thématique Maladies qui reste centrale avec une fragilité qui demeure face à la protection contre les fontes de semis, malgré l'obtention le 6 décembre dernier d'une nouvelle dérogation permettant l'utilisation de l'Influx Quattro en traitement de semences durant la campagne 2023. L'après-midi, à l'issue de la présentation du rapport d'activité, Franck Laborde, Secrétaire Général de l'AGPM, a témoigné des travaux de l'AGPM sur des sujets transversaux comme le Varenne de l'Eau, les réformes de la PAC et de l'assurance récolte. Philippe Carreau, Président de l'AETMD (Association Européenne des Transformateurs de Maïs Doux) a fait le point sur les évolutions et perspectives de marchés dans un contexte de stocks très bas (après 3 campagnes de productions inférieures aux objectifs en Europe) et de forte augmentation des coûts de production (au champ et en usine). Agnès Bernardin, Directrice de l'ANIFELT (Interprofession des fruits et légumes transformés) - dont l'AGPM est devenue membre actif en 2022 dans le cadre du classement du maïs doux en légume dans le Règlement OCM - a présenté les travaux en cours dans le cadre de l'élaboration du plan de souveraineté pour les fruits et légumes dont les conclusions seront présentées par le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire au prochain Salon international de l'Agriculture. Dans sa conclusion, Jean-Paul Lataste a annoncé qu'il s'agissait de sa dernière Assemblée générale en tant que Président de la section Maïs doux de l'AGPM ; une occasion pour Franck Laborde de souligner son investissement de plus de 30 ans au service de la filière et de sa structuration au sein de l'AGPM, tout comme celui de Luc Requier, Trésorier de l'AGPM MAÏS DOUX, qui quittera également ses fonctions en 2023. *Contact : Nicolas Montepagano*

> CONTRIBUTION DE L'AGPM SUR LE PROJET DE TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE EAU POTABLE

Les projets de texte visant à transposer la nouvelle directive eau potable, élaborés sans concertation par les ministères de la Santé et de la Transition Écologique, ont été mis en consultation publique. L'AGPM a déposé ses propositions d'amendements sur les textes, rappelant les efforts réalisés par les maïsiculteurs en matière de protection de la qualité de l'eau, et soulignant que l'enjeu pour les producteurs de maïs est triple. Il s'agit en effet de répondre aux enjeux environnementaux de protection des milieux, sans oublier de répondre aux enjeux de durabilité économique et sociale des exploitations agricoles, tout en assurant notre souveraineté alimentaire et énergétique. *Contact : Sabine Battégay*

> PLAN EAU DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE : PROPOSITIONS DU CAF EAU

Dans le cadre des travaux des différents groupes mis en place pour le plan Eau de la planification écologique, IRRIGANTS de France, FNSEA, JA, Chambres d'agriculture France, et La Coopération Agricole ont envoyé leur proposition commune. Nos structures ont ainsi rappelé la nécessité de se baser sur les travaux du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, à partir de la double vision de la souveraineté alimentaire et du défi climatique. Nous avons également insisté sur le fait qu'il n'y a pas d'agriculture sans eau et que, dans un contexte de changement climatique, continuer à améliorer la résilience de l'agriculture, poursuivre l'augmentation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau en agriculture et accroître les surfaces irrigables, sont des enjeux majeurs d'adaptation pour les prochaines années. *Contact : Sabine Battégay*



> COMMISSION BIORESSOURCES & BIOÉCONOMIE DÉDIÉES À LA MICROÉCONOMIE DU CARBONE

La Commission Bioressources Bioéconomie (AGPM-AGPM) et le groupe de travail Carbone (AGPM) étaient invités à la réunion de la Commission économie de l'exploitation AGPB sur la microéconomie du carbone. La coopérative Vivescia a présenté sa démarche, rappelant que cette dernière a un coût, non couvert aujourd'hui. Une synthèse des résultats micro-économiques Carbone, sur 100 exploitations, a été présentée à partir des travaux de Terrasolis et Arvalis a détaillé ses résultats sur les fermes types. Ces présentations enrichissent les débats et la réflexion stratégique : faut-il se concentrer sur le carbone ou regarder plus largement ? Comment approfondir les leviers sur les couverts ? ... Autant d'interrogations à lever avec pédagogie et dans une démarche de simplification, pour identifier les leviers de valeur et donner envie à ceux qui souhaitent s'engager concrètement. *Contact : Gildas Cotten*

> CET ÉPI M'ÉPATE : PLUS DE 3,7 MILLIONS DE PERSONNES SENSIBILISÉES AUX ATOUTS DU MAÏS

Jeudi 8 décembre s'est réuni le Comité de pilotage *Cet épi m'épate*, constitué de représentants des différentes entités partenaires : FNPSMS-AGPM, SEMAE, avec la présence d'INTERCÉRÉALES. Le groupe a partagé le bilan des différentes actions de l'année 2022 avec, d'une part, la diffusion des médias (animations, vidéos, podcasts), réalisés dans le cadre des *Episodes du changement* et d'autre part, des partenariats menés avec d'autres médias ; que ce soit sur le web, à la télé ou dans des magazines. Concernant *Les épisodes du changement*, les animations ont généré 521 000 visionnages complets, les thématiques les plus vues étant « le maïs français » et « la contribution du maïs aux fêtes de fin d'année ». Les vidéos ont été intégralement visionnées 227 000 fois, la meilleure performance étant effectuée par la vidéo sur le bioéthanol et les podcasts, intégralement écoutés 124 000 fois. Rappelons que trois importantes actions sont encore en cours : la promotion du rôle territorial du maïs sur les chaînes du groupe M6, la vidéo *Questions qui piquent sur le maïs*, en ligne sur le site *Konbini*, et la page sur le maïs dans le magazine *le Bonbon* (web et imprimé), montrant la contribution du maïs à la période de Noël. Le groupe de travail se réunira de nouveau le 24 janvier pour préconiser un plan d'actions pour 2023, qui sera soumis au Conseil d'Administration de la FNPSMS. Ce dernier intégrera également le prix *Imagin'Maïs*, dont la remise se déroulera le 6 février à Rennes. *Contacts : Anne Kettaneh, Sophie Bertrand et Guillaume Le Hoan*

> UNE PAGE SE TOURNE DANS L'HISTOIRE DE LA COMMUNICATION DE L'AGPM

Après plus de 14 années passées à promouvoir la filière, le maïs et les maïsiculteurs, j'arrête ma mission en cette fin d'année. Une mission dans laquelle je me suis pleinement engagée avec passion et avec admiration pour des hommes et des femmes extraordinaires, qui malgré des accents très différents – le maïs étant présent sur tous les territoires – parlent le même langage. Celui de la terre, du courage, de l'abnégation, du collectif, de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Je me suis juste attachée à traduire tout cela le plus fidèlement possible, avec pédagogie et un brin de créativité. Je remercie Luc Esprit et Christophe Terrain de m'avoir intégrée dans une super équipe, puis Céline Duroc et Daniel Peyraube pour leur confiance et leur bienveillance dans les beaux jours et les tempêtes traversées ensemble. C'est en toute sérénité que je passe la main à Guillaume Le Hoan qui saura, grâce à l'appui de Sophie Bertrand, poursuivre cette belle mission dans un nouveau souffle. *Contact : Anne Kettaneh*

> L'ÉQUIPE DE L'AGPM VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES AINSI QU'UNE BELLE ANNÉE 2023

La semaine du maïs vous retrouve le 9 janvier !

AGENDA

- 12/12** Bureau Intercéréales, en visioconférence
Réunion gestion des risques / 4 AS FNSEA, en visioconférence
- 13/12** Réunion Conseil d'Administration AGPM & AGPB « Projets génétiques impliquant ARVALIS : Bilan et perspectives », en visioconférence
Conseil d'Administration SEMAE, Paris
Comité Orientation UNIGRAINS, Paris
Commission économie et Commission Recherche & Développement FNSEA, en visioconférence
Groupe Eau « Planification écologique », Paris
Réunion présidents et directeurs AGPB/AGPM, Paris
- 14/12** Conseil Spécialisé Grandes Cultures Marchés Céréalières FranceAgriMer, Montreuil
Séminaire lobbying européen 4AS, CGB, Paris
- 15/12** Bureau FNSEA, Paris et visioconférence
Conseil d'Administration FNSEA, Paris
- 16/12** Visite site agrivoltaïque, Dijon Céréales / Commission bioressources & bioéconomie AGPM-AGPB & Commission environnement AGPB, Dijon
Rendez-vous AGPM / Yves Auffret, Conseiller PAC au Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en visioconférence

